



Le Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables se mobilise

Erreurs fréquentes. Partant du nombre encore élevé des observations formulées sur les comptes de campagne et des rejets intervenus lors des derniers scrutins électoraux (140 rejets lors des dernières élections municipales), les experts-comptables lancent une grande campagne de sensibilisation et d'information « pour

réduire le nombre de rejets de comptes de campagne », expliquent-ils dans un communiqué. Parmi les erreurs les plus fréquentes motivant la réformation voire dans certains cas le rejet du compte de campagne, les experts-comptables ont notamment identifié : l'insuffisance de pièces justificatives des dé-

penses, les concours en nature non comptabilisés, les dons de personnes morales, les paiements directs du candidat...

Pour éviter ces « désagréments », le Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables propose une formation aux mandataires financiers et un guide méthodologique.